



Mairie
de
Formiguères

Formiguères, le 26/02/2026

Objet : Convocation Conseil Municipal et ordre du jour

Madame, Monsieur,

En application des articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil municipal.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 23 février 2026 à 20 h 30, le Conseil municipal est de nouveau convoqué et se réunira dans la salle de réunion de la Mairie le :

Le Lundi 2 mars 2026 à 20h30

Salle du Conseil Municipal de la mairie, 1 Place de l'Eglise à FORMIGUÈRES

L'ORDRE DU JOUR

INSTITUTION – ADMINISTRATION GENERALE

1. APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES SEANCES DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 8 DECEMBRE 2025, 18 DECEMBRE 2025, 5 JANVIER 2026 (20H30), 12 JANVIER 2026 ET DU 26 JANVIER 2026
2. RETRAIT DE LA DELIBERATION 2026-D002 DU 12 JANVIER 2026 PORTANT AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER LES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX CONCLUS DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES COMMUNE DE FORMIGUERES / EPIC PORTE PUYMORENS / SI D'EXPLOITATION DU CAMBRE D'AZE (DOUBLON)

EAU

3. VOTE ET REPARTITION DU PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT ET TAXES DIVERSES

RESSOURCES HUMAINES

4. CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

FINANCES

5. ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2025-D115 PORTANT INTEGRATION AU BUDGET RATTACHE RMCF (01707) DES COMPTES DU BUDGET ANNEXE RMC (01702) CLOS PREALABLEMENT INTEGRES DANS LE BUDGET COMMUNAL (01700)

Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Serge VAILLS

